



## Ce que Monsieur Mathieu oublie de vous dire ...

Tout d'abord sur la méthode :

Monsieur Mathieu interdit aux syndicats de communiquer par mail sachant qu'il peut de cette façon maîtriser une communication de dernière minute à son avantage, nous pouvons donc facilement imaginer que cela permet de semer le doute dans l'esprit des salariés et maîtriser d'une main de fer sa politique de mépris, d'épuisement des salariés et des représentants du personnel par de l'information partielle qui ne sert qu'à désinformer. De plus les syndicats découvrent comme vous les arguments de Monsieur Mathieu qu'il n'a pas été en mesure de chiffrer ni d'expliquer pendant toute la durée de la négociation avec les syndicats. Enfin nous pouvons imaginer, par de tels propos, qu'il a une piètre opinion de ses salariés pensant qu'ils vont se laisser duper alors qu'ils vivent en direct les conséquences de sa politique de management.

Sur le fond :

- 1- Quand Monsieur Mathieu écrit qu'il contribue à la formation professionnelle au delà des obligations légales **il oublie de vous dire** : **Qu'il a gravement contribué à l'effondrement des sommes allouées à la formation à l'ADAPEI 79 qui étaient consacrées au plan de formation avant son arrivée. Que nos financeurs nous ont octroyés des financements au-delà de notre alloué pour la formation (CNR crédits Non Reconductibles) ce qui ne coute donc pas plus sur les budgets traditionnels . Ces fonds ont été principalement utilisés pour des formations sécurité.**

Mais ça vous le savez déjà ... vous avez constaté l'état du plan de formation, vos demandes restées sans réponses, la déqualification, les postes remplacés par des salariés disposants de qualifications moins rémunérées, tout en conservant les missions du poste remplacé ...

- 2- Quand Monsieur Mathieu vous parle du GVT : outre le fait que les chiffres et leur explication volontairement simpliste, sont contestables, **il oublie de vous dire qu'en 2017 il a fait 3 million d'euros d'excédants portant principalement sur la masse salariale.**

Mais ça vous le savez déjà ... vous avez constaté l'accroissement du non remplacement sur le terrain et qu'on vous en demande toujours plus avec toujours moins.

- 3- Quand Monsieur Mathieu vous dit que les salariés de l'association ont progressé de plus de 35 équivalent temps plein **il oublie de vous dire** qu'il n'a communiqué aucun chiffre ou document aux syndicats correspondant à l'année 2018. Que cela correspond plutôt à des glissements de poste, 5 créations de poste sur 2017 uniquement au siège. Des postes non pourvus qui ont été enfin remplacés.

Mais ça vous le constatez déjà

- 4- Quand Monsieur Mathieu écrit qu'il a pris l'engagement d'appliquer les derniers avenants **il oublie de vous dire qu'il a expressément fait du chantage aux syndicats pour ne pas appliquer la rétroactivité des avenants s'il versait la prime de 100 euros pour les salariés ce qui lui faisait économiser 50 euros.**

Mais ça vous le savez déjà ce n'est pas à vous qu'on va expliquer la méthode du « donner pour mieux reprendre » ...

- 5- Quand Monsieur Mathieu vous dit que « nous » ne sommes plus adhérent du syndicat employeur qui gère la CC66 **il oublie de vous dire** qu'il a initié lui-même le retrait de ce syndicat auquel l'adapei79 adhère depuis des dizaines d'années. Dans quel but ? on peut aisément imaginer que le nouveau syndicat auquel Monsieur Mathieu a fait adhérer l'Adapei 79 nous impose, à termes, de changer de convention au profit de la CC51 moins intéressante pour le déroulement de carrière des salariés qui verront disparaître les congés trimestriels (dit supplémentaires). De plus en créant le GCSMS avec l'ADAPEI 86 Monsieur Mathieu a créé un poste qui ne dépend d'aucune convention payé au « ras des pâquerettes » on peut ainsi imaginer aisément que c'est ce qu'il vise à termes pour tous les nouveaux salariés de l'ADAPEI 79 et il arrivera vite à ses fins compte-tenu de l'augmentation exponentielle du turn-over dont il se gargarisait d'être très bas à son arrivée et qui explose littéralement tout comme les inaptitudes au travail.

Mais ça vous le savez déjà qu'afficher des bonnes intentions cache parfois une vraie tendance à pressuriser les salariés qui une fois usés rejoindront les rangs de pôle emploi ou gonfleront les demandes de pension d'invalidité ou le recours à la prévoyance qui finira elle aussi par disparaître pour vous ....

- 6- Quand Monsieur Mathieu explique que les syndicats ont fermé la porte à la discussion **il oublie de vous dire** qu'il a commencé par leur dire qu'il ne verserait aucune prime considérant que l'avancée dans les grilles et l'augmentation de la valeur du point était bien suffisant pour les salariés parce qu'ils coûtent trop cher à l'association. Qu'il ne voulait pas que les salariés prennent le versement de cette prime comme une habitude au regard de l'avoir fait l'année précédente. Que les syndicats lui ont expressément indiqué qu'ils souhaitaient (compte-tenu de l'urgence de traiter cette question avant le versement du salaire de mars), obtenir ses chiffres, explications et ses propositions écrites avant de se déplacer de nouveau ce qu'il n'a jamais fait. De plus à aucun moment Monsieur Mathieu n'a proposé une prime supérieure à 100 euros.

Mais ça vous le savez déjà que discréditer les syndicats n'a qu'un but les faire disparaître pour enfin régner en « maître tout puissant » pouvant imposer les pires choses aux salariés sans aucune instance de résistance et de contre-pouvoir. Le CSE est une étape dans le but recherché pour affaiblir les représentants du personnel et le traitement de vos demandes ...

- 7- Quand à la soi disant amélioration de vos conditions de travail en ce qui nous concerne, pas besoin d'argumenter vous les vivez chaque jour ces « très bonnes conditions de travail »**